

Rapport suite à la visite de la maison d'arrêt de l'Elsau dans le cadre de la journée nationale d'action

Maître Sendegul ARAS et moi-même nous sommes présentées à l'accueil de la maison d'arrêt le 15 mars à 13h40. Monsieur le Procureur Général près la Cour d'appel de Colmar et Madame le Procureur de la République de Strasbourg avaient préalablement été informés de la visite, sans que cette information n'ait été répercutée à la direction de la maison d'arrêt.

Après avoir patienté une vingtaine de minutes, le directeur technique de la maison d'arrêt nous a reçu à l'extérieur en nous informant de ce qu'une seule personne serait admise pour réaliser la visite, en application d'une note de service du 14 mars 2023.

Il convient de préciser que ces visites se sont déroulées avec plusieurs délégués du Bâtonnier dans d'autres maisons d'arrêt françaises sans que cela ne pose difficulté. Ce fut, par exemple, le cas à la maison d'arrêt de Nanterre où Monsieur le Vice-Bâtonnier et un autre délégué ont pu se rendre au sein de la maison d'arrêt sans incident.

Il a, néanmoins, été décidé que Maître Sendegul ARAS se retire et que j'effectue la visite seule.

Après avoir passé les contrôles de sécurité, j'ai pu entrer dans la maison d'arrêt avec l'intégralité de mes affaires, notamment mon téléphone.

J'ai été reçue par le directeur adjoint de la maison d'arrêt ainsi que le directeur technique de la maison d'arrêt. Il m'a, tout d'abord, été proposé de faire une visite avec un groupe de visiteurs, ce que j'ai refusé. J'ai effectué l'intégralité de la visite avec le formateur de la maison d'arrêt, lequel m'a laissé accéder à tous les quartiers, a répondu à toutes mes questions et a dégagé le temps nécessaire (à savoir près de 4h30 de visite).

A titre liminaire, il convient de préciser que je n'ai pas eu le temps de rencontrer individuellement de détenus compte tenu de la durée de la visite et de la taille de la maison d'arrêt.

A. Présentation générale

La visite a débuté dans la salle de réunion de la maison d'arrêt par une présentation générale de la maison d'arrêt laquelle est composée :

- Bâtiment A : détenus condamnés et détention provisoire + quartier disciplinaire, isolement et unité pour détenus violents ;
- Bâtiment B : détenus condamnés ;
- Bâtiment C : détenus mineurs au deuxième étage et majeurs (3^{ème} et 4^{ème} étages) ;

- Quartier femme ;
- **SMPR** : seul quartier pour toute la région ;
- 4 cours de promenade.



Les promenades sont organisées 1 fois par jour, pour une durée de 2h, par demi- étage.

Les douches sont accessibles trois fois par semaine, selon un planning établi en avance. Les détenus doivent annoncer s'ils souhaitent prendre une douche puis les prennent par groupe de deux cellules. Les douches sont collectives.

Un atelier « concédé » est intégré à la maison d'arrêt. Cependant, peu de détenus (une trentaine) peuvent travailler. La maison d'arrêt indique qu'il y a moins de commande de la part des entreprises partenaires à la suite du décret du 25 avril 2022 portant revalorisation du travail en détention.

Le directeur de la maison d'arrêt m'a rencontré brièvement pendant cette présentation générale et m'a fait part des difficultés en moyens humains, avec la particularité de la maison d'arrêt de Strasbourg qui, compte tenu de son architecture, nécessite la présence de 1 surveillant pour 42 détenus contre 1 pour 143 dans d'autres maisons d'arrêt. Le seul kiosque actif est situé au 2^{ème} étage, étage communicant entre tous les bâtiments de la maison d'arrêt et dans lequel se trouvent les principaux locaux d'activités (scolarité, bibliothèque, salle polyvalente).

Il a également été évoqué des problèmes de sécurité avec l'usage de drones pour des « livraisons » de l'extérieur de lames de scie, en plus des livraisons de stupéfiants.

Une salle polyculturelle est accessible entre le SMPR et le quartier femme.

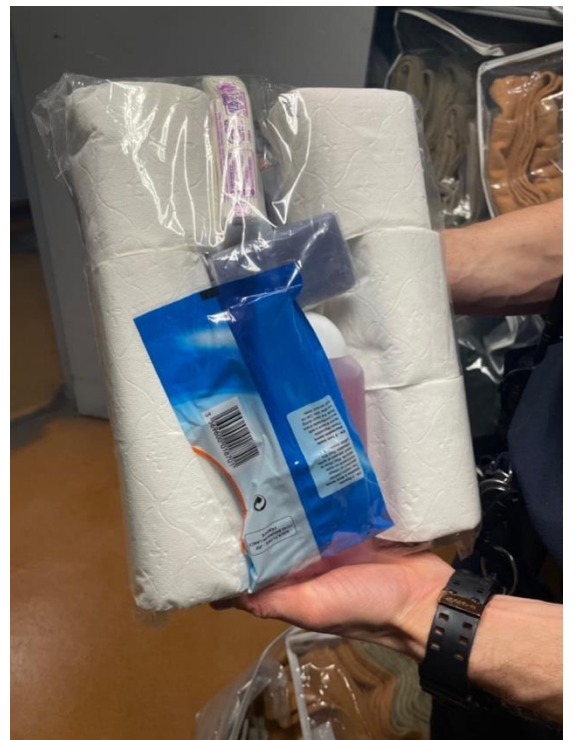
La maison d'arrêt compte 617 détenus dont 18 femmes et 13 mineurs. Elle est en surpopulation d'environ 140%. L'unité pour détenus violents compte 7 cellules dont 5 sont occupées. Elle accueille des détenus de toute la région et une cellule est réservée à la maison d'arrêt de l'Elsau.

Certains quartiers (unité pour détenus violents – UDV, mineurs, femmes notamment) sont gérés par une équipe dédiée.

B. Quartier « arrivants »

La visite se poursuit au quartier « arrivants », où me sont présentés les paquetages donnés aux détenus, selon qu'ils sont majeurs, mineurs avec une distinction pour les femmes.



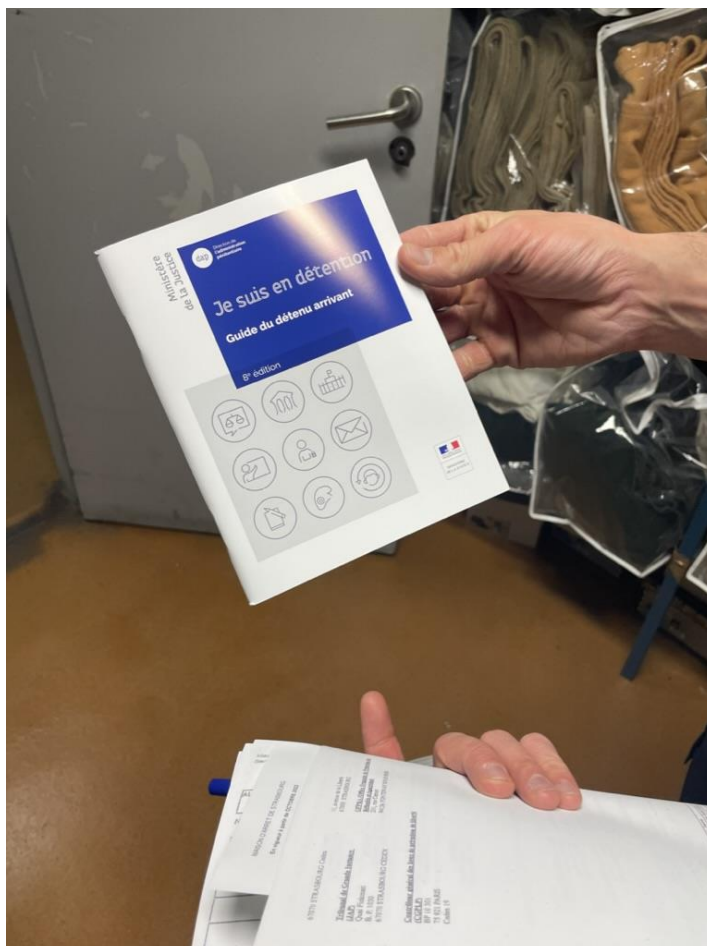


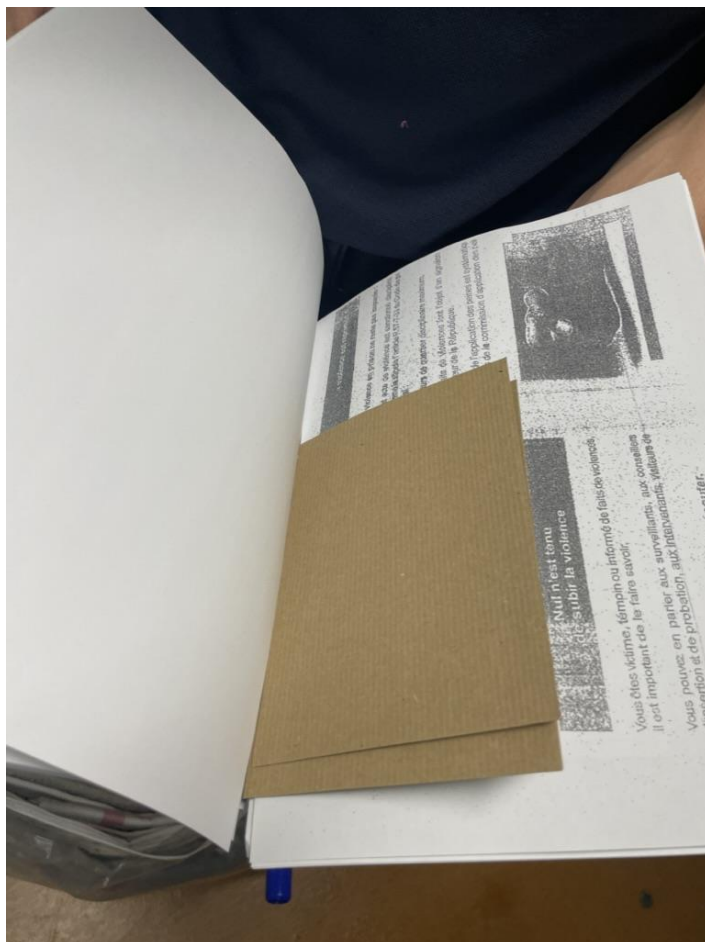
Des protections périodiques sont disponibles en nombre.



Les produits supplémentaires doivent ensuite être cantinés par les détenus, sauf pour les indigents qui bénéficient de « bon indigent ». Sont considérés comme indigents les détenus qui cantinent moins de 50 euros par semaine.

La documentation suivante est également transmise aux arrivants. Elle est disponible en plusieurs langues, notamment mais pas exclusivement en allemand, espagnol, anglais, arabe, roumain et russe.





Deux enveloppes permettant aux détenus de communiquer sans timbre sont incluses dans le packaging.

Des repas sont prévus pour les arrivées tardives.



Les douches arrivant sont individuelles mais vétustes et sales. A ce stade, il peut être précisé que la maison d'arrêt a été construite en 1988.



C. Quartier femmes

Le quartier femmes est isolé des autres quartiers, à côté de la salle polyculturelle et de l'unité de soins. Seuls l'accès aux parloirs impose aux femmes de sortir de leur quartier. Elles patientent dans la même salle que les détenus hommes, et les mineurs.



Le quartier est équipé d'une bibliothèque, étant précisé que les femmes peuvent commander des ouvrages de la bibliothèque centrale, le cas échéant ;



Et d'une nurserie





Deux naissances ont eu lieu en détention en 2022, aucune en 2023 à ce jour.

Le quartier femme dispose d'une cellule disciplinaire en son sein, laquelle était occupée.

Une cour de promenade est accessible uniquement du quartier femme avec un détecteur de métaux.

D. Infirmerie

La maison d'arrêt est dotée d'une unité de soins dans laquelle interviennent des praticiens extérieurs (dentistes, gynécologues...). Elle est ouverte de 7h à 19h et un infirmier est présent 7j sur 7.



Salle de consultation générale et dentiste

Des brochures sur les soins en détention sont disponibles. Le médecin sur place reconnaît néanmoins que si elles dateraient de 2020, elles n'ont été mises à disposition que récemment.



E. Cour de promenade (SMPR)

Je me rends ensuite dans la cour de promenade du côté du SMPR.



Un téléphone est à disposition lors de la promenade et chaque cellule en est équipé, ce que j'ai pu constater dans les cellules visitées.



Une douche est à disposition à l'extérieur, si les détenus souhaitent se doucher en été. Il s'agit davantage d'un point d'eau, lequel ne garantit aucune intimité et est situé en dehors des installations d'hygiène extérieures.



Des toilettes sont à disposition. Mais elles sont dans un état déplorable et sans papier toilette.



F. SMPR

Le SMPR est géré par un médecin. Le formateur m'a fait part de la difficulté de gérer des détenus atteints de pathologies psychiatriques qui devraient être pris en charge dans des établissements spécialisés.

Au troisième étage de ce bâtiment se trouvent les locaux pour des activités culturelles mixtes et pour les rdvs avec les psychologues et psychiatres rencontrant tous les détenus. Il peut exister un risque de mélange entre les différentes catégories de détenus.

G. Scolarité/bibliothèque

Les salles de cours et la bibliothèque sont en bonne état. La bibliothèque compterait plus de 6000 ouvrages. Un accès à une encyclopédie en ligne est également mis à disposition. Les détenus peuvent lire la presse locale quotidienne, précision faite que les pages « faits divers » sont expurgées.



H. Quartier « mineurs »

Le quartier « mineurs » est situé dans un bâtiment à part au 2^{ème} étage, exclusivement réservé aux mineurs. Les mouvements à l'extérieur se font avec un référent et les autres mouvements sont bloqués.

L'imperméabilité avec les majeurs est cependant relative dans la mesure où des majeurs sont détenus à l'étage supérieur et qu'ils peuvent communiquer par les fenêtres.

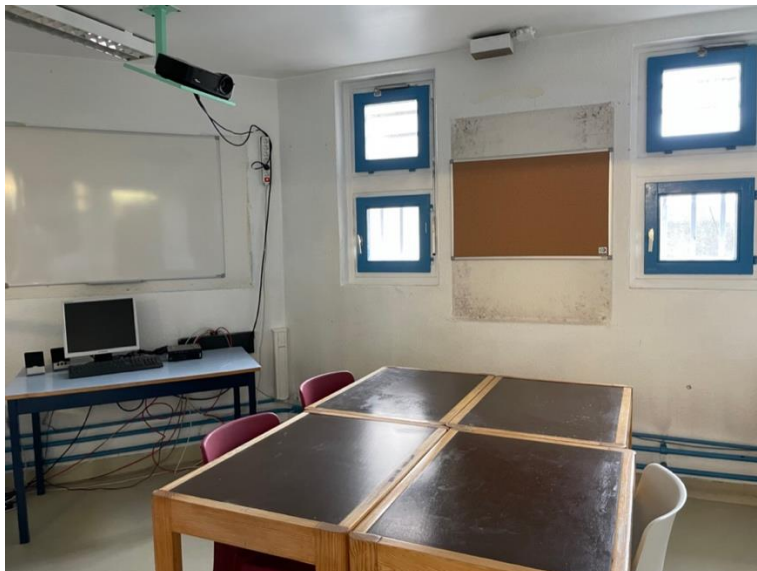
Il m'est indiqué que la protection judiciaire de la jeunesse est très impliquée dans les activités des mineurs et finance la majorité des projets. Des étudiants en STAPS s'occupent des activités sportives car aucun moniteur de sport n'est affecté au quartier mineur.

Les cellules sont individuelles mais manifestement vétustes.



Les sanitaires sont dans un état déplorable (WC et douche individuelles).

Il existe une salle de classe pour les mineurs, dans le quartier « mineurs », laquelle devrait être repeinte et remise en état.



Le quartier « mineurs » dispose d'une salle de jeu, qui peut également être utilisée pour les visios avec les familles, ainsi que d'un gymnase à part.



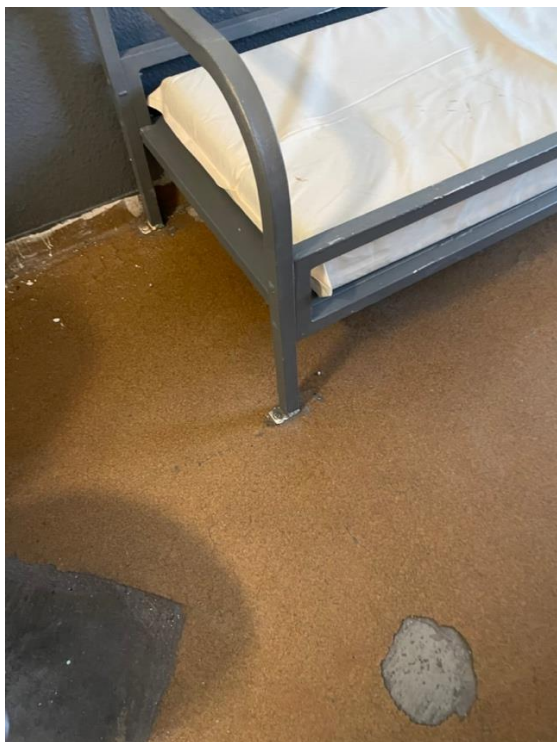
I. Quartier disciplinaire/UDV/isolement

A mon arrivée, un incident venait d'éclater au quartier disciplinaire avec un détenu nécessitant l'intervention du directeur de la maison d'arrêt. Je n'ai pas été en mesure d'assister à la suite de l'incident.

L'état des cellules est là aussi déplorable. Les sols et les murs sont endommagés par endroits. Les cellules sont sales ainsi que les double-portes.



Les sanitaires sont particulièrement sales, tant la cuvette que le siège et les alentours. Les toilettes sont par ailleurs juste à côté de la porte ce qui restreint l'intimité si les agents de la pénitenciaire ouvrent la porte inopinément.



Toutes les cellules de la maison d'arrêt sont équipées de murs de briques transparentes qui posent des problèmes quant à l'intimité qui n'est pas garantie lorsque plusieurs personnes sont détenues dans la même cellule et pour la sécurité des détenus dans la mesure où elles obstruent la vue par l'œilleton et limitent la surveillance de la prévention des suicides.



Les douches du quartier disciplinaires sont individuelles mais, elles aussi, dans un état déplorable.



J. Parloirs

Les parloirs sont globalement dans un état convenable. Cependant, tous les détenus se rendent au même endroit, mis à part pour les détenus utilisant les hygiaphones, de sorte qu'il existe un risque de rencontres entre des détenus présents dans des quartiers par ailleurs isolés, comme les mineurs et les femmes ; ce d'autant que la salle d'attente est commune. Il m'est précisé qu'un surveillant serait toujours présent si des mineurs ou des femmes y patientent.

